

Les paysages de Chapelle-des-Bois hier, aujourd'hui et demain

Thierry Brossard, Daniel Joly, Pascal Pierret, THEMA, UPRESA 6049, équipe LEP

Plus qu'ailleurs, en raison de la fragilité des équilibres économiques dont ils dépendent, les terroirs de moyenne montagne se contractent au profit de la forêt et la de friche. Cette évolution modifie le contenu et l'ampleur visuelle des paysages qui tendent à se fermer : là où, naguère, le regard portait de crête en crête, la vue, aujourd'hui, se casse sur de jeunes friches qui, demain, retourneront à la forêt.

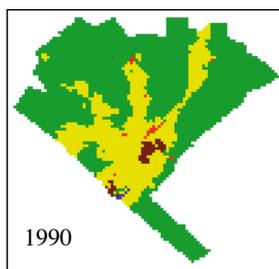
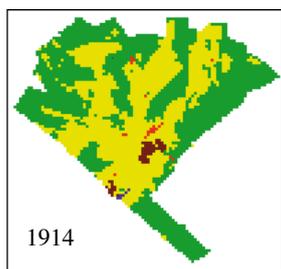
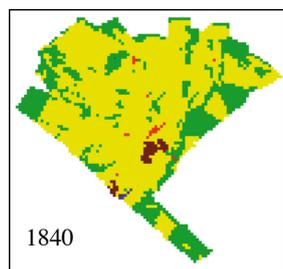
Les conséquences de cette évolution, pour s'en tenir au strict aspect visuel, sont profondes. En effet, le paysage est le résultat sensible d'une lente maturation, acquise au fil du temps, et à laquelle est associée une valeur esthétique et culturelle : le paysage est devenu patrimoine. Toute modification de son équilibre visuel est mal ressentie, que les changements soient issus d'aménagements (construction de route, d'édifice) ou d'un "retour à la nature". La charge polémique des débats qui naissent de ce constat est forte ; nous éviterons de l'alourdir encore. Cependant, il n'est pas inutile, pour éclairer toute argumentation, de tenter une évaluation aussi objective que possible de ces changements. Le recours aux moyens actuels de traitement de l'information géographique peut y aider. Il s'agit d'abord de rassembler, sous une forme numérique homogène, une série de données intéressant la question : modèles d'altitude,

types d'occupation du sol tirés d'images satellitaires ou de cadastres à différentes dates (1840, 1990). Ensuite, grâce au traitement croisé de ces différentes sources de simuler par synthèse d'image les modifications visuelles du paysage, en remontant dans le passé ou par projection vers le futur.

L'espace communal de Chapelle-des-Bois, le plus haut village du département du Doubs, servira d'exemple. Ce village frontalier avec la Suisse à l'est et avec le département du Jura à l'ouest, est inclus dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Les altitudes sont partout supérieures à 1000 m et dépassent 1300 m en maints endroits le long des crêtes du Risoux.

Un siècle et demi de reconquête forestière

Depuis le Moyen Âge, sous l'effet des défrichements successifs, le terroir agricole a gagné sur la forêt pour occuper les 4/5 de la commune au milieu du XIX^e siècle. La figure montre la situation en 1840 avec une forêt morcelée et rejetée à la périphérie. En 1914, la reconquête forestière est déjà sensible ; aujourd'hui, le village a retrouvé un site de clairière en étoile au milieu d'une forêt maintenant dominante qui occupe les 3/4 de l'espace.



Paysages simulés

Il est intéressant de compléter ce bilan paysager, obtenu de la carte, par synthèse d'images. C'est une manière de retourner au paysage tel qu'on le voit de l'intérieur en s'y promenant. La technique de simulation permet de recomposer, à partir de deux catégories d'informations numériques (l'altitude et l'occupation du sol), des épures visuelles du paysage. Ce type de document présente une analogie de structure avec la photographie. Même si le mode de construction des images de synthèse, choisi ici, est réducteur, il présente l'avantage de permettre la visualisation de n'importe quel panorama : il suffit de fixer, sur le plan cartographique, la position de l'observateur virtuel et la direction de son regard pour obtenir l'épure paysagère correspondante. D'autre part, si l'on connaît la situation antérieure ou si l'on a les moyens d'estimer la situation future de l'occupation du sol, on a toute liberté pour visiter le paysage en tous les points de son espace et à différentes dates de son histoire accomplie ou en devenir. En reconstruisant les vues de deux lieux forts de la commune de Chapelle-des-Bois, le lac des Mortes et la combe des Cives, nous pouvons toucher du regard la manière dont le paysage se recompose au fil du temps.

Le lac des Mortes

En 1840, l'espace est largement ouvert : le plan lisse des prés, se combinant avec celui du lac, structure la vue. Celle-ci est encadrée par quelques bois, accrochés aux versants ou établis sur les zones humides ; 150 ans plus tard, la forêt vient organiser plus fermement le paysage dont les dégagements visuels se résolvent en perspectives assez resserrées.



Le lac des Mortes en 1840

À l'exception du premier plan, occupé par des prés de fauche qui se maintiennent, le paysage est dominé par la forêt qui occupe tous les espaces pentus.

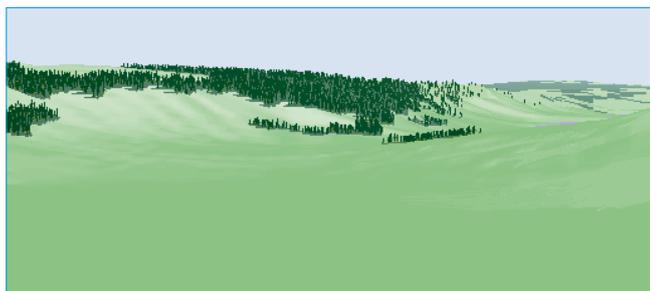


Le lac des Mortes en 1990

Le paysage retrouve quelque peu son aspect originel et une parenté avec les grands espaces boréaux. Précisons que des éléments ténus sont mal identifiés sur la base de données que nous avons utilisée : ainsi les routes n'apparaissent pas en tant qu'objets dans le paysage reconstitué. Ces imperfections pourraient être facilement corrigées si nous faisons appel à des données plus précises : les satellites d'observation de la terre permettent aujourd'hui de voir des détails de l'ordre de 5 mètres. À coup sûr, le réalisme de nos paysages construits y gagnerait beaucoup.

La combe des Cives

Il s'agit bien ici d'un exemple caractéristique de combe, longue dépression qui évide le mont Risoux, anticlinal jurassien typique. La vue est fortement déterminée par les données structurales : le regard est canalisé par l'enfilade des versants que souligne la forêt. En 1840, de larges portions de versants sont recouvertes de prés-bois tandis que l'essentiel des zones dont la pente est inférieure à 15° sont pâturées.



La combe des Cives en 1840



La combe des Cives en 1990

En 1990, la conquête forestière est parachevée aux rebords de la combe. Le versant nord du Risoux a presque été totalement reforesté, suite à un enrésinement ou à une colonisation naturelle. Seule la partie méridionale a quelque peu résisté. Mais ici aussi la friche gagne.

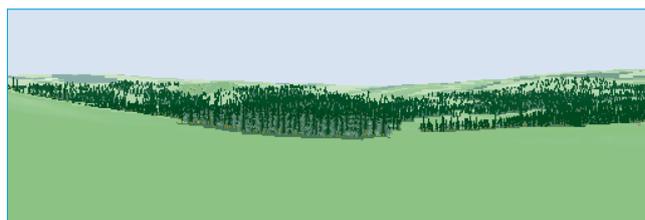
Le plateau du Mont Noir

Le plateau qui s'étend entre la forêt du Risoux et la forêt du Mont Noir est doucement vallonné. Au milieu du XIXe siècle, presque tout l'espace situé au nord de la route qui mène de Chapelle-des-Bois à Bellefontaine est occupé par l'herbe. Seuls quelques bosquets de feuillus subsistent, çà et là au creux de dolines ; des rangées de sapins ondulent, soulignant le fond des thalwegs.



Le plateau du Mont Noir en 1840

Aujourd'hui, la forêt a conquis l'ensemble du plateau qui prend l'apparence d'un pré-bois. De telles modifications sont difficilement imaginables pour les skieurs qui cheminent au plus profond d'une sombre forêt, à l'endroit même, où, il y a quelques décennies, la vue était totalement dégagée.



Le plateau du Mont Noir en 1990

Scénario d'évolution pour 2020

Suite à une enquête menée en 1989, les projections économiques et démographiques laissent prévoir qu'en 10 ans, plus de

la moitié des exploitants agricoles cesseront leur activité. En conséquence, quotas laitier ou pas, la déprise se poursuivra aux dépens des terres les moins favorables, qu'elle qu'en soit la cause (médiocre aptitude agricole des sols, régime de propriété, etc.). En nous appuyant sur cette enquête, nous avons essayé d'évaluer le potentiel de déprise en tenant compte de l'ensemble des critères.

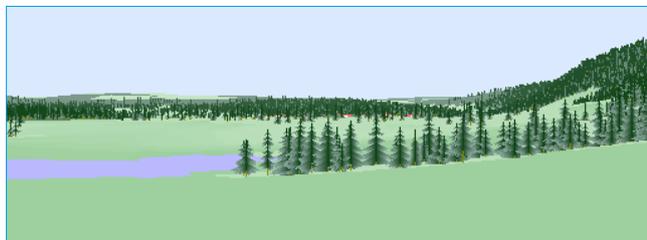
Par le calcul, nous avons dérivé du modèle d'altitude les valeurs de pente et de rayonnement solaire théorique : pentes fortes et déficit d'ensoleillement constituent des facteurs négatifs évidents. Ces informations sont associées au mode d'exploitation pour aboutir à une qualification du terroir selon trois classes de sensibilité à l'enfrichement.

- classe 1 : prés de fauche de bonne qualité, souvent liés à des quotas laitiers, d'où une forte demande et un risque de déprise quasi inexistant ;
- classe 2 : pâtures de qualité moyenne, exploitées en fermage ;
- classe 3 : terres de qualité moyenne et médiocre (exceptées celles qui sont exploitées en faire-valoir direct) et prés-bois humides qui ont toutes chances d'être abandonnés rapidement.

En fonction de ces données relatives à l'évolution probable des terres, les espaces aujourd'hui en friche seront vraisemblablement occupés par la forêt. Les pâtures, aujourd'hui localisées en classe 3, évolueront vers la forêt ; les pâtures, de qualité moyenne (classe 2) seront délaissées au profit des friches ou de l'enrésinement. Le paysage nouveau qui en résulte montre bien que se poursuit la reprise forestière amorcée il y a 150 ans.

L'image de synthèse permet de traduire les conséquences du phénomène sur la structure des paysages : voyons donc ce que le futur nous réserve...

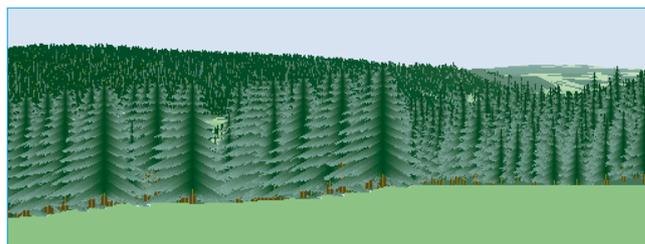
Le lac des Mortes



Dans quelques années, la forêt formera des masques vigoureux qui cacheront la plupart des prés et les abords du lac. A l'exception du premier plan, occupé par des prés de fauche qui devraient se maintenir, le paysage sera dominé par la forêt.

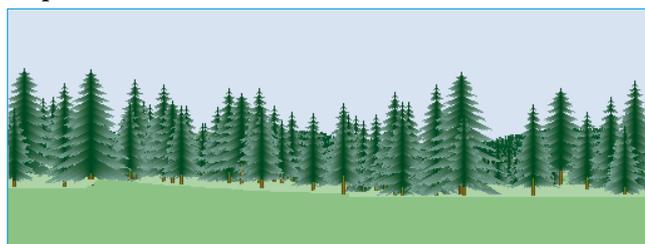
La combe des Cives

La projection pour 2020 laisse voir les conséquences d'un éventuel abandon du plancher de la combe elle-même. Malgré une bonne orientation générale et une qualité de sol convenable, ces espaces agricoles sont délaissés en raison de



leur éloignement du village. Si un reboisement se produisait, le regard devrait rechercher, au dessus des lisières qui coupent les premiers plans, le versant fuyant et maintenant uniforme qui limite la combe. Nous nous sommes volontairement situés dans une petite clairière cernée par de belles plantations de résineux.

Le plateau du Mont Noir



La forêt progresse tant et si bien qu'elle masque presque entièrement les paysages du plateau. Seules quelques collines apparaissent entre les sapins du premier plan.

Les mutations des systèmes économiques et sociaux de moyenne montagne ont une incidence sur les paysages dont la physionomie s'est fortement modifiée depuis plus d'un siècle sous l'effet de la déprise agricole et de la reforestation conjointe. Compte tenu des tendances que l'on peut cerner à travers l'analyse prospective des systèmes qui agissent sur le paysage, le phénomène devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies si aucune action régulatrice n'intervient. Cette région où le tourisme, blanc ou vert, vient pendre le relais pour renouveler et compléter une activité économique, pourrait trouver ainsi une forme d'équilibre. Or, l'attrait spécifique de ses paysages repose, en bonne partie, sur l'imbrication nuancée des prés et des bois que vient ordonner plus ou moins fermement le relief ; cet attrait auquel s'attache la valorisation touristique, pourra-t-il résister à une nouvelle emprise forestière ? Par contrecoup la carte du tourisme ne risque-t-elle pas d'être dévaluée avant d'avoir été vraiment jouée ? Ces questions sont au coeur des enjeux pour ces régions de moyenne montagne, en reconversion comme bien d'autres. L'analyse géographique du paysage selon la méthode proposée peut éclairer les réponses à apporter : elle montre en effet, avec des instruments donnant une mesure du phénomène, comment la structure visuelle des paysages est en train de se modifier en profondeur, selon une échelle de temps qui s'inscrit dans la durée ■